

**Projet de compte-rendu**  
**de l'Assemblée Générale de l'ASGPF**  
**LUXEMBOURG, 8 et 9 juillet 2017**

**Ordre du jour :**

1. Ouverture de l'assemblée générale et adoption de l'ordre du jour de l'assemblée générale.
2. Adoption du compte-rendu de l'assemblée générale de Rabat en septembre 2016.
3. Adoption du compte rendu de la réunion du Bureau tenue à Paris le 13 janvier 2017.
4. Rapport d'activités 2016-2017.
5. Situation financière de l'association.
6. Relations avec l'APF ; prochaines actions de coopération parlementaire en commun.
7. Cours en ligne au bénéfice des fonctionnaires parlementaires, en partenariat avec l'APF et l'Université Senghor.
8. Préparation des prochaines réunions.
9. Questions diverses.

Présentation du système politique luxembourgeois.

**Séminaire sur « la sécurité des parlements : un devoir à multiples facettes » :**

Les types de menaces auxquelles sont confrontées les assemblées parlementaires  
Les rôles et responsabilités des administrations parlementaires et le projet de l'Assemblée nationale du Québec en matière de sécurité et d'accueil des visiteurs  
La sécurité physique de l'enceinte parlementaire  
La sécurité des technologies  
Formation sécuritaire pour le personnel et les parlementaires

**Annexes :**

- 1 - Liste des participants à la réunion (avec leur adresse courriel).
- 2 - Rapport d'activités de l'ASGPF 2016-2017.
- 3 - Programme des travaux.
- 4 - Présentation de M. Claude Frieseisen sur le système politique luxembourgeois.
- 5 - Présentation de M. Michel Bonsaint sur les rôles et responsabilités des administrations parlementaires et le projet de l'Assemblée nationale du Québec en matière de sécurité et d'accueil des visiteurs.
- 6 - Présentation de M. Thiébaud Meyer sur la sécurité des technologies et guide de sécurité numérique, bonnes pratiques à l'usage des députés.
- 7 - Présentation de M. Ian McDonald sur la formation sécuritaire pour les personnels et pour les parlementaires.

PS : eu égard à la thématique du séminaire, certaines présentations ne peuvent être mises en ligne.

XXXXXXXXXXXX

9h : début des travaux de l'Assemblée Générale de l'ASGPF.

Mme Marie Joséphine Diallo remercie M. Mars Di Bartoloméo, Président de la Chambre des députés du Luxembourg et exprime sa gratitude à M. Claude Frieseisen, Secrétaire général de la Chambre des députés, et à ses collaborateurs pour les dispositions prises pour l'événement.

**Point 1 : ouverture de l'assemblée générale et adoption de l'ordre du jour.**

Adoption de l'ordre du jour.

**Point 2 : adoption du compte-rendu de l'assemblée générale de 2016 tenue à Rabat en septembre.**

Adoption du compte-rendu de l'AG de septembre 2016.

**Point 3 : adoption du compte-rendu de la réunion de Bureau tenue à Paris le 13 janvier 2017**

Adopté.

**Point 4 : rapport d'activités 2016-2017**

Présentation du rapport par la Présidente.  
Adoption à l'unanimité.

**Point 5 : situation financière de l'association**

La Présidente félicite M. Michel Bonsaint, le trésorier, de son travail.

Il présente alors la situation financière. La situation est saine, rien à dire de particulier sur ce rapport.

La Présidente lance un appel pour le paiement régulier des cotisations de la part des différents parlements.

Suite à la discussion en Bureau, M. Michel Bonsaint propose à l'assemblée générale plusieurs pistes de travail, l'organisation d'un séminaire, ou des aides directes à des fonctionnaires parlementaires afin de participer aux séminaires de formation organisés par des assemblées. Cela permettrait en effet d'aller plus loin pour la formation des fonctionnaires parlementaires.

La Présidente ajoute que cela aiderait certains parlements à participer à des séminaires de renforcement des capacités. Le Bureau de janvier pourrait définir les critères et les modalités de ces aides. Elle propose à ses collègues de lui faire leurs propositions et de les envoyer au secrétariat.

**Point 6 : relations avec l'APF****Point 7 : cours en ligne au bénéfice des fonctionnaires parlementaires**

M. Didier Le Bot fait le point sur le déroulement des programmes multilatéraux. A Madagascar, deux séminaires sont prévus, l'un sur le processus budgétaire et l'autre en partenariat avec l'IFDD. Le bilan est plus contrasté avec le Mali : priorité est donnée aux fonctionnaires maliens dans les différentes actions de formation organisées et un séminaire régional sur le RSS est prévu à l'automne auquel pourront participer les parlementaires maliens.

Sont envisagées dès la rentrée, une mission bons offices au Burundi et une mission d'évaluation des besoins du parlement en Haïti. Une discussion est en cours quant à l'opportunité d'organiser un séminaire et une mission d'évaluation des besoins du parlement en Centrafrique.

Didier Le Bot revient sur les engagements pris pour fluidifier les relations entre les deux organisations : l'amélioration du travail en amont avec l'engagement de tenir un délai minimum de deux mois pour l'organisation d'une mission commune ; l'amélioration du travail en aval par le renforcement du dialogue entre les deux organisations pour définir et valider les priorités des plans de formation des programmes multilatéraux ; la concertation à ce stade permettra en effet une meilleure appropriation de la matrice des actions de formation par les parlements impliqués.

M. Didier Le Bot fait ensuite le point sur les relations avec l'Université Senghor. Un nouveau Recteur, M. Thierry Verdel, a pris ses fonctions depuis quelques mois ; il est convaincu de l'utilité des actions communes menées avec l'APF. Elles ont d'ailleurs été nombreuses durant le premier semestre : des séminaires de formation ont eu lieu à Lomé, au Sénat de RDC, à l'Assemblée nationale française, à l'Assemblée nationale du Québec. La prochaine formation à caractère régional est prévue en octobre. La formation en ligne se déroule comme annoncé, avec 60 inscrits. Nous devons effectuer un bilan de fin de formation à l'automne prochain, avec un point sur l'assiduité et les pistes d'amélioration envisagées.

Il informe encore l'ASGPF de la création d'un réseau de déontologues francophones.

M. Didier Le Bot annonce qu'il va prochainement quitter ses fonctions à l'APF, et tient à remercier l'ASGPF de son soutien, et tout particulièrement Xavier Baeselen et Marie Joséphine Diallo de leur aide précieuse. Il est accompagné de M. Thierry Vanel, le futur secrétaire général administratif de l'APF, lequel se présente rapidement. Il a tenu à venir présenter son successeur à l'ASGPF.

Mme Marie Joséphine Diallo tient à rendre hommage à Didier Le Bot et se félicite de toutes les actions menées ensemble. Elle assure M. Thierry Vanel du soutien de l'association, sans parti pris.

**Point 8 : préparation des prochaines réunions**

Il est proposé que le Bureau se réunisse à Paris le 19 janvier 2017, sous condition de l'acceptation de l'Assemblée nationale française.

La prochaine assemblée générale de l'association se tiendra à Québec, en parallèle de la session de l'APF, début juillet 2018.

L'assemblée générale se termine à 11h.

XXXXXXXXXXXXXXXX